

Décision

Générale

colonial

Décision n° 839 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 839

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 juillet 1961

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1961

Date du numéro

31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

La démission de son emploi présentée par le Garde Territorial de 2e classe Youssouf Mohamed, Mle 546, est acceptée pour compter du 1er août 1961. Ce Garde totalisant à cette date 1 an de service des Forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité. Il recevra le certificat de libération.